

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 3° TRIMESTRE
LUNDI 18 JUIN 2018
PUYVERT

Présents :

Mme GREGOIRE, Maire

Mme PARRAUD, Mme REDENTI, Adjointe au maire et conseillère municipale

Mme ALAMELLE, Mme DELANGUE, Mme DONADEY, Mme VERNHES, enseignantes

Mme BRUNEL, Mme FERRANDO, Mme HEMON, Mme LAGARDE, Mme THERE, parents d'élèves

Excusés :

M GANDOIS, inspecteur de la circonscription de Pertuis

1) Le périscolaire

Le directeur du centre arrivant plus tard, le point sera traité en fin de séance.

2) Les effectifs actuels, les effectifs prévisionnels et l'organisation des classes

Les effectifs actuels :	Les effectifs prévisionnels
13 PS	10 PS
11 MS	14 MS
11 GS	14 GS (11 + 3)
11 CP	13 CP (11 + 2)
11 CE1	11 CE1
8 CE2	11 CE2
8 CM1	8 CM1
16 CM2	9 CM2 (8 + 1)
89	90

La répartition des classes pour la prochaine rentrée n'est pas encore définitivement arrêtée.

La directrice et son équipe souhaiterait conserver la configuration actuelle c'est à dire :

PS/MS : 24

GS/CP : 27

CE1/CE2 : 22

CM1/CM2 : 17

Il apparaît que la classe des GS/CP sera chargée alors que c'est une classe qu'il faut en général alléger. La directrice explique que les maîtresses de PS/MS et GS/CP poursuivront le décroisement mis en place cette année en début d'après-midi ce qui permettra aux élèves de la classe des GS/CP d'être un peu moins nombreux à ce moment là et à ceux qui iront avec la maîtresse des PS/MS de faire un travail en petit groupe. La directrice fait une demande à la mairie pour une ATSEM dans la classe des GS/CP 3H le matin.

La mairie répond immédiatement qu'elle ne pourra pas embaucher une ATSEM mais discutera d'un renfort de personnel en conseil municipal. La mairie attend aussi le retour de l'avis de monsieur l'inspecteur sur la proposition de répartition pour prendre une décision.

Mme Delangue précise que sans aide elle ne pourra pas travailler de la même façon l'an prochain que cette année. La directrice explique que pour alléger la classe des GS/CP, si aucune aide n'est apportée, il lui faudra envisager la mise en place de cours triples (CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2 : PS/MS : 24 ; GS/CP : 22 ; CP/CE1/CE2 : 22 ; CE2/CM1/CM2 : 22). Pédagogiquement cela va être compliqué.

3) Le point sur les commandes

Elles sont en cours : des commandes ont été faites chez Bayard Presse, Accès, Pichon, Sed, Nathan.
Le budget avait été prévu pour 85 élèves : la directrice demande si l'école peut avoir une rallonge pour les 5 élèves supplémentaires (soit 294€). La mairie accepte.
La directrice a vérifié la quantité de papier qu'il restait et demande 80 ramettes de papier A4 au lieu des 120 initialement prévues.
La fin des commandes se fera au cours du 1^o trimestre.

4) Le projet d'école

L'année à venir, l'axe prioritaire s'oriente sur la sécurité (les années précédentes ont abordé l'alimentation et l'hygiène).

Si les effectifs le permettent, la mise en route d'un projet « jardin potager » par les GS/CP se fera avec les conseils de Mme Isirdi (qui dirige la pépinière « Joli jardin » de Puyvert). En prolongement, l'école pourra s'inscrire au concours « écoles fleuries ».

Il y aura un cycle natation avec les CE1/CE2, sur un créneau du matin. Un accord a été pris avec l'école de Vaugines et en mairie pour le partage du bassin et du transport.

Une semaine hors les murs sera peut-être envisagée mais l'équipe a été échaudée par la difficulté à mettre en place des activités extérieures.

Peut-être une classe de découverte 2019/2020 : cela n'est pas décidé mais le budget est à anticiper.

Question de la mairie : pourquoi n'êtes-vous pas encore sûres de faire une classe hors les murs l'année prochaine ?

La réponse entraîne un bilan de l'année écoulée :

L'équipe enseignante explique au conseil les conditions particulières de relation et de communication avec les familles cette année. L'équipe a subi de nombreuses agressions verbales (orales ou écrites) et des plaintes sont remontées chez M. l'inspecteur. Aucune des enseignantes n'a été épargnée. Un très mauvais climat s'est installé ainsi qu'un état de tension très mal vécu par les enseignantes. Les parents s'immiscent beaucoup trop dans la vie des classes et souhaitent même parfois expliquer aux enseignantes leur travail. Le projet de classe de découverte a été mis en place très difficilement et uniquement parce que l'équipe n'a rien lâché. Cela ne donne plus envie de relancer de grands projets. La directrice expliquera ce bilan de l'année écoulée à tous les parents de l'école lors de la réunion de rentrée qui est fixée au mardi 11 septembre 2018.

5) Le bilan de la classe de découverte

65 prévus 54 partants.

Le départ a été rendu possible par M. l'inspecteur, que l'équipe remercie.

Bilan très positif pour tous excepté concernant le comportement des CM les 2 premiers jours.

Retour des parents accompagnateurs : ils sont ravis et font les mêmes constats que les enseignantes.

Des remerciements sont adressés, aux parents accompagnateurs, à la mairie, à l'APE et aux entreprises Parraud et « joli-jardin » pour leurs dons.

Le mardi 3 juillet, l'école invite tous les parents (que l'enfant ait participé ou pas à la classe de découverte) à venir assister à une projection du film de la classe verte à 18h30 dans le hall de l'école. Cette projection sera suivie d'un pot convivial offert par l'école ; les parents peuvent apporter du grignotage.

6) Le bilan de la coopérative scolaire.

2182,83 € en début d'année

A ce jour, 3016,26 € mais il reste environ 1000 € à payer (photos et achats divers).

7) Les actions du 3° trimestre

Du 22 au 26 mai : Classe de découverte.

24/05/2018 : Sortie PS/MS en colline

28/05/2018 : École et cinéma troisième projection

01/06/2018 : Chorale pour la fête des parents

15/06/2018 : Sortie GS/CP à la pépinière joli-jardin

22/06/2018 : Sortie PS/MS aux Carrières de lumières des Baux de Provence avec leurs correspondants de Puget.

29/06/2018 : Fête de fin d'année à 18h. RDV donné à 17h45 aux élèves et les enseignantes récupéreront les enfants inscrits en garderie du soir.

2 livres offerts par la mairie aux CM.

Pour le spectacle : Demande de l'installation de l'escalier pour l'accès à la scène, de l'utilisation des grilles pour l'affichage, de l'aide à la mise en place du décor, des tables, des chaises et de la lumière pour le pique nique suivant le spectacle...

8) Travaux - Entretien - Matériel

Grand ménage : dernière semaine d'août.

Demande d'aménagement du placard de la classe de Mme Vernhes.

Peinture ? Une classe sera repeinte chaque année.

Demande d'installation d'un panneau de liège (pour l'affichage) dans le couloir de la classe 4.

Demande d'installation de fils ou ficelles tendus au travers des classes, cerceaux suspendus aux poutres pour les affichages des classes 3 et 4.

Installation d'une production pérenne avec les galets utilisés lors des séances autour du projet de la grande lessive.

Demande d'achat d'un banc jaune pour la classe 4 : accord de la mairie.

9) Le bilan de l'APE

4148€ en compte : il reste à financer l'apéritif de fin d'année et la sortie des PS/MS (transport partagé avec l'école de Puget)

Projets de l'année prochaine :

marché de Noël 16/12/18, carnaval 24/04/19 thème de la mer, et loto 27/01/19.

Mais pas de tombola

10) Des éléments de réponse aux questions des parents

La directrice fait la lecture d'une lettre d'information de la psychologue de l'Education Nationale concernant l'achat du WISC 5.

Question : Faudra-t-il encore les chaussons pour la salle l'an prochain ?

Oui. La mairie accepte que les enseignantes utilisent à nouveau la salle avec les chaussons.

11) Le périscolaire

Parents : Comment se fait-il que l'ATSEM assure seule la surveillance des enfants à la garderie du matin ? Pourquoi n'a-t-elle pas de liste des inscrits ?

Réponse de M. Espitalier : Il n'y a pas 18 enfants de 7H30 à 8H20 mais seulement à la fin et cela reviendrait trop cher de rajouter une personne supplémentaire. C'est à l'ATSEM à remplir la liste des enfants qui arrivent à la garderie.

Question : Qui prend le relais au niveau communication avec les parents quand le directeur est absent ?

Réponse de M. Espitalier : Le personnel devrait savoir ce qu'il doit faire. Pour les absences c'est exceptionnel et il va prendre des mesures.

Question : Comment l'ATSEM fait-elle en cas de problème du fait qu'il n'y a pas de téléphone ? Où sont les numéros des parents ?

Réponse de M. Espitalier : Il y a un téléphone. L'ATSEM sait qu'elle peut appeler Mme le maire qui agira en conséquence. Les numéros sont dans un classeur (qu'il montre). Certains parents ne se rappellent pas avoir rempli un document avec leurs coordonnées pour le périscolaire.

Question : Concernant un enfant avec PAI, comment se fait-il qu'on ait oublié de lui donner son médicament après le repas ? Comment se fait-il qu'on lui ait donné un médicament périmé au lieu du neuf ? Comment se fait-il que son repas soit mis au frigo dans la glacière ?

Réponse de M. Espitalier : J'ai demandé au personnel de donner le médicament. Je vais voir. Organisation à revoir.

Parents : Problèmes qui ont eu lieu pendant les vacances scolaires avec des enfants :

La présence du chien de M. Espitalier un jour sur le centre de loisirs : M. Espitalier n'a pas pu faire autrement.

La sortie en vélo dans la colline avec 6 enfants encadrés par M. Espitalier : 5 enfants se sont retrouvés seuls dans la colline pendant que M. Espitalier revenait avec 1 seul enfant au centre avant de partir rechercher les 5: il a géré dans l'urgence car certains enfants étaient sortis de son champ de vision. Les parents rappellent les recommandations de la sécurité routière en matière d'encadrement des sorties (au moins 2 pour eux)

L'activité poney chez une personne du village pendant laquelle des chiens sont venus embêter les poneys et M. Espitalier qui demande à l'enfant à qui appartiennent les chiens de les ramener seule chez elle : cela devenait dangereux et il fallait trouver rapidement une solution. Les chiens n'auraient pas du être dehors.

Que penser du fait qu'un enfant avec un PAI s'est retrouvé sans son repas en sortie ? C'est un oubli, l'enfant a pu manger plus tard.

Mme le maire précise que tout ce qui a été relevé ne se reproduira plus.

Mme la directrice redemande à ce que les animateurs en charge de la garderie du soir se présentent aux portes des classes pour récupérer les enfants inscrits en garderie avec des listes à jour. Certains parents recommencent à informer les enseignantes via le cahier de liaison de la présence ou non de leur enfant en garderie : cette gestion ne relève pas des enseignantes.

Demande des enseignantes de mettre à jour les règles qui seront les mêmes pour les récréations du temps scolaire et pour le midi/deux : certains enfants profitent du fait que ce ne sont pas les mêmes règles qui s'appliquent. La directrice et M. Espitalier se rencontreront début juillet à ce sujet.

Matériel du cabanon : la mairie considère que pour les classes ou le périscolaire, c'est toujours le matériel des enfants, acheté sur un budget communal. Le problème se pose quand le matériel est cassé, perdu... Ce ne doit pas toujours être l'école qui le remplace. Il faut reprendre les mêmes règles d'utilisation, de rangement pour le scolaire et pour le périscolaire et les communiquer au personnel.

Mme le maire : La gendarmerie propose une intervention d'un gendarme ressource pour une réflexion, amélioration des PPMS. La directrice : Ce serait bien de le faire venir, c'est une aide qui serait appréciée.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 20 h 45.

Mme la directrice

Mme la secrétaire